

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE
DE

CHEMINOT †

MOSELLE
57420



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 28 NOVEMBRE 2022 à 20 heures 15**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHEMINOT (Moselle)**

Présents : ALEXANDRE Philippe, HENOT François, GRANDJEAN Aurélie, VINCENT Maria, LORRAIN Christine, SCHMISSER Mickaël, TONDON Jean-Pierre, ROBIN Richard, BARTHEL Gérald, BELIN David, KALIS Lionel, MAILLARD Jean-Noël et MATHIEU Isabelle

Absents Excusés : JOLY Anne-Lise (pouvoir donné à GRANDJEAN Aurélie)

Date de convocation : 24/11/2022

GRANDJEAN Aurélie est nommée secrétaire de séance.

Délibération n°17 – Contrat d'assurances des risques statutaires / révision des taux :

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de monsieur le Maire, en rapport avec les nouveaux taux transmis par le Centre de Gestion,
Vu la délibération du 17 décembre 2020 acceptant la proposition du Centre de Gestion émise par Axa France Vie concernant l'assurance des risques statutaires,

Le Conseil Municipal décide, après délibération,

- Concernant les garanties : décès, accident du travail (accident de trajet, accident de service, maladie professionnelle), maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée et maternité :

D'accepter les nouvelles conditions tarifaires concernant le contrat d'assurance contre les risques financiers liés à la protection sociale statutaire des agents affiliés à la CNRACL sur la base de la franchise choisie à l'origine du contrat, à savoir une franchise ferme de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire au nouveau taux de 6,76% (taux précédent 6,04%)

- Concernant les garanties : accident de travail, maladie professionnelle, maladie ordinaire, maladie grave, et maternité :

D'accepter les nouvelles conditions tarifaires concernant le contrat d'assurance contre les risques financiers liés à la protection sociale statutaire des agents affiliés à l'IRCANTEC sur la base de la franchise choisie à l'origine du contrat, à savoir une franchise ferme de 10 jours par arrêt maladie ordinaire au nouveau taux de 1,80 % (taux précédent de 1,61%).

12 voix pour, 1 abstention

Mickaël SCHMISSER étant arrivé après le vote, il n'a pu y participer.

Délibération n°18 – Subvention exceptionnelle émise pour le Foyer Rural section Histoire et Patrimoine :

Vu la demande de subvention exceptionnelle émise par le Foyer Rural section Histoire et Patrimoine en date du 6 octobre 2022 pour l'organisation du repas des aînés de la commune de Cheminot à l'Espace Caminétois,

Considérant la volonté de soutien du Conseil Municipal aux Associations Locales,

Considérant que toute demande de subvention « exceptionnelle » reste soumise à l'appréciation du Conseil Municipal,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après délibération,

Le Conseil Municipal décide,

- L'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 755€ au Foyer Rural section Histoire et Patrimoine en reconnaissance de l'investissement déployé par les membres de l'Association pour l'organisation de cette manifestation.

8 voix pour, 4 voix contre. Jean-Pierre TONDON et Mickaël SCHMISSER n'ont pas pris part à ce vote du fait de leur qu'ils sont membres de l'Association du Foyer Rural.

Discussion est faite au sujet du paiement de cette facture, pourquoi celle-ci n'a pas été réglée directement au Café de la Seille, mais par l'intermédiaire du Foyer Rural.

Une mini pelle a été louée chez Loramat le 23 novembre dernier afin de procéder aux dessouchages d'arbres à l'école et également pour faire des trous pour de nouveaux arbustes à planter.

Des petits sapins ont été commandés pour décorer le village.

L'installation des petits sapins, ainsi que du sapin place de l'église aura lieu le 3 décembre, la décoration sera également réalisée ce même jour.

La fête de Noël est prévue le samedi 10 décembre 2022 à l'Espace Caminétois, il est fait appel aux volontaires pour l'installation et la désinstallation de la salle. Mickaël SCHMISSER viendra pose de l'aluminium sur les fenêtres pour le spectacle.

Saint Nicolas ainsi que le Père fouettard seront présents à l'école le matin du 6 décembre. Les bonbons récupérés la veille par Anne Lise JOLY seront également distribués aux enfants.

La livraison des colis des Aînés est prévue semaine 50, trois fournisseurs ont été vus, l'offre de l'Intermarché a été retenue, car moins onéreuse et plus fournie.

Le recensement du village démarre le 19 janvier prochain pour une durée d'un mois, Maria VINCENT a eu sa formation avec la coordonnatrice de l'INSEE. Il faut inciter les habitants à se faire recenser via internet et aussi réserver un bon accueil à ces agents recenseurs.

Les vœux du Maire auront lieu le 6 janvier 2023 à 19h à l'Espace Caminétois.

La séance est levée à 20h45.

CM du 28/11/2022

NOMS	Prénoms	Fonctions	Signatures
ALEXANDRE	Philippe	Conseiller	
BARTHEL	Gérald	3 ^{ème} adjoint	
BELIN	David	Conseiller	
GRANDJEAN	Aurélie	Conseillère	
HENOT	François	Maire	
JOLY	Anne-Lise	Conseillère	Excusée
KALIS	Lionel	4 ^{ème} adjoint	
LORRAIN	Christine	Conseillère	
MAILLARD	Jean-Noël	Conseiller	
MATHIEU	Isabelle	Conseillère	
ROBIN	Richard	Conseiller	
SCHMISSER	Mikaël	Conseiller	
TONDON	Jean-Pierre	1 ^{er} adjoint	
VINCENT	Maria	2 ^{ème} adjoint	